



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SUBMISSION À :**  
Module de réception des soumissions de  
l'Agence Parcs Canada

Service national de passation de marchés  
**Soumission par télécopieur:**

1-866-246-6893

**Soumission par courriel:** [soumissionsouest-bidswest@canada.ca](mailto:soumissionsouest-bidswest@canada.ca)

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 15 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

## REVISION 004 TO A INVITATION TO TENDER

## MODIFICATION 004 D'UNE INVITATION À SOUMISSIONNER DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Issuing Office - Bureau de distribution :**  
l'Agence Parcs Canada  
Calgary, AB T2G 4X3

<b>Title - Sujet :</b> Rénovations à l'école de Field – Parc national Yoho	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation :</b> 5P420-20-0373/A	<b>Date :</b> 18 février 2020
<b>Amendment No. - N° de modification :</b> 004	
<b>Client Reference No. - N° de référence du client :</b>	
<b>GETS Reference No.   N° de référence de SEAG :</b> PW-21-00943921	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin :</b> <b>At - à :</b> 14h00 <b>On - le :</b> 19 février 2021	<b>Time Zone - Fuseau horaire</b> MST - HAR
<b>F.O.B. - F.A.B. :</b> <b>Plant - Usine :</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination :</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other - Autre :</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à :</b> Brinthan Balakumar	
<b>Telephone No. - N° de telephone :</b> (587) 832-1894	<b>Fax No. -N° de télécopieur :</b> (866) 246-6893
<b>Email Address – Courriel :</b> <a href="mailto:Brinthan.balakumar@canada.ca">Brinthan.balakumar@canada.ca</a>	
<b>Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction :</b> See Herein – Voir ici	
<b>TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE</b>	
<b>Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :</b>	
<b>Address - Adresse :</b>	
<b>Telephone No. - N° de telephone :</b>	<b>Fax No. - N° de télécopieur :</b>
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur</b>	
<b>Signature :</b>	<b>Date :</b>

## Modification 004

Cette modification vise à reporter la date de clôture de l'appel d'offres, diffuser les questions reçues par courriel et à y répondre.

### A. DATE DE CLÔTURE DES SOUMISSIONS

La date de clôture de l'appel d'offres 5P420-20-0261/A, qui avait été fixée au 18 février 2021, est reportée au **19 février 2021 à 14 h, heure normale des Rocheuses (HNR)**.

### B. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q19) Comptez-vous avoir un nouveau revêtement de sol partout, seulement dans les pièces dont les murs ont été démolis, ou voulez-vous ragréer le plancher aux endroits où la démolition a lieu?

R19) Le revêtement de sol endommagé ou exposé par la démolition doit être ragréé conformément à l'énoncé du projet.

Q20) Existe-t-il un plan d'aménagement et une méthode de construction privilégiée (en béton ou en bois) concernant la rampe d'accès extérieure requise menant à la nouvelle porte d'accès pour personnes handicapées?

R20) La rampe d'accès extérieure n'est pas comprise dans la portée des travaux, seulement les portes.

Q21) Comptez-vous avoir un nouveau plafond dans la salle 134 (la cuisine), ou voulez-vous ragréer les plafonds une fois que les murs seront enlevés?

R21) Le plafond de la cuisine doit être ragréé pour correspondre au plafond existant.

Q22) Selon la portée des travaux, il devrait y avoir de nouveaux plafonds dans différentes pièces comportant des numéros de pièces. S'agit-il de nouveaux numéros assignés aux pièces ou des numéros originaux?

R22) Les numéros de référence des plafonds sont indiqués dans la nouvelle disposition proposée.

Q23) Veuillez confirmer la taille du réservoir d'eau chaude, et indiquez si vous voulez un réservoir de taille égale ou supérieure.

R23) Le réservoir d'eau chaude ne fait pas partie de la portée du projet.

Q24) Veuillez confirmer si le réservoir d'eau chaude actuel doit être remplacé.

R24) See R23

Q25) Combien de réservoirs d'eau chaude sont actuellement installés dans l'immeuble?

R25) Même réponse que R23.

Q26) Le réservoir d'eau chaude fonctionne-t-il au propane ou à l'électricité?

R26) Au propane. Voir la réponse précédente.

Q27) Avez-vous un ancien dessin aux instruments que nous pourrions utiliser?

R27) Non.

Q28) Où se trouvent les principaux conduits d'air du système de ventilation à air forcé actuellement en service?

R28) La disposition exacte du système de ventilation n'est pas connue. L'air forcé circule principalement sous les planchers aux deux étages.

Q29) Devons-nous remplacer les chaudières?

R29) Non.

Q30) Combien de chaudières y a-t-il dans chaque chaufferie? Quelles pièces chauffent-elles?

R30) Il y a quatre chaudières dans la salle technique principale : deux pour les classes du rez-de-chaussée, un pour la zone d'activité et un pour l'étage. Il y a deux chaudières dans la partie ouest de la salle technique de l'immeuble : une par étage.

Q31) Les seules grilles de reprise d'air que nous avons pu voir étaient une grande grille dans ce qui semblait être le mur du local des installations mécaniques et des grilles de transfert sur les portes intérieures. Y a-t-il d'autres grilles de reprise d'air dans l'immeuble?

R31) La disposition du système de ventilation n'est pas connue.

Q32) Devons-nous réutiliser les grilles et les registres existants? Si c'est le cas, devons-nous les assortir aux nouveaux registres et grilles que nous installons?

R32) Veuillez vous reporter à l'énoncé du projet. Des produits neufs doivent être utilisés.

Q33) Quel système de ventilation (le cas échéant) est installé dans l'immeuble? Si l'immeuble n'a aucun système de ventilation, devons-nous concevoir et installer un système de ventilation (ventilateur-récupérateur de chaleur – VRC)?

R33) Le système existant est un système à air forcé qui comprend une reprise d'air.

Q34) Quelles pièces sont chauffées à l'aide d'un système à air forcé et quelles pièces sont chauffées par d'autres moyens?

R34) Toutes les pièces sont chauffées à l'aide d'un système à air forcé.

Q35) Devons-nous fournir et installer les ventilateurs de salle de bain ou bien est-ce que c'est réglé par le système de ventilation (VRC)?

R36) Veuillez vous reporter à la modification 002. Il n'y a pas de ventilateur récupérateur de chaleur. Des ventilateurs d'extraction sont requis.

Q36) Des calculs de pertes et de gains de chaleur ont-ils été effectués pour l'immeuble?

Q36) Non.

**LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.**